



## Réunion de conseil de ligue Tenue le 05 juin 2021 à 10 H en visioconférence

Présents	Qualité	Excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	COSTILHES Evelyne	
CHAVEROT Gilbert	Trésorier ligue	FEYDEL Thomas	Président CD 03
FERRIERE Sylvain	Secrétaire Général Ligue	GUERIN Frédéric	Cadre pôle jeunes
COURAULT Lydie		MOREAU Yolaine	
DUCROZET Philippe		PEATIER Christophe	Président CD 07-26
FRITSCH Éric		PERRIN Jacques	Président CD 42-43
LACROIX Jean		PLAZA Bastien	Président CD 01
LE ROY Annie		TOURNIER Johan	Président CD 73
MAUPUY Daniel		WEBER Laurence	
PARAVY Nathalie		WEBER Jean-Paul	
SAUGUES Alain		<b>Assistent</b>	
BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15	BORREL Julien	Secrétariat
POULAT Jean-Michel	Président CD 38	CHANTEREAU Patricia	Conseillère Technique FFTT
GOUGIS Didier	Président CD 63	CHIORINO Laure	Compta - secrétariat
ROCHARD Christophe	Président CD 69	LOUVEL Laurent	Conseiller technique ligue (développement)
JOHANNY Claude	Président CD 74	PERON Roger	Secrétariat

Sylvain FERRIERE déclare la séance ouverte à 10 h et donne la parole à Jean-Luc GUILLOT pour le premier point à l'ordre du jour. Il signale que le nouveau site de la ligue est désormais en ligne et invite tous les membres à le consulter.

### I. Informations du président – Jean-Luc GUILLOT

L'intervention du Président est faite exceptionnellement avant la partie vote car il présente des éléments issus de la réunion de Conseil Fédéral du week-end précédent, utiles pour la tenue des votes à venir. Un diaporama des différentes informations est fourni.

Après avoir remercié tous les participants présents, il adresse ses félicitations à Jacques Sauvadet pour son élection à la présidence du CDOS 63

#### I.1. L'agenda de Jean-Luc GUILLOT

- Il a assisté le 20 mai dernier à l'AG de l'association Campus Ceyrat qui gère les hébergements des sportifs à proximité de l'Arténium. Cette association doit laisser les locaux en raison de la fin de la convention avec la Mairie de Ceyrat le 18/08/21. En conséquence, il n'y aura plus d'hébergement possible pour les stages à l'Arténium.
- Il a assisté à l'AG de l'association « Colosse aux Pieds d'Argile » qui interviendra le 19 juin prochain lors de l'AG de ligue sur le thème de la lutte contre les violences faites aux enfants. Cette association compte un solide effectif de 21 salariés solidement spécialisés
- Il a assisté le 02 juin à l'AG de la Fédération des clubs Omnisports qui compte 753 000 adhérents et bénéficie du support de plus de 300 partenaires...
- Il a assisté avec Gilbert CHAVEROT à la réunion du Conseil des Présidents du 03 juin
- Il assure les 3-4/06 et 11/06/21 les entretiens annuels du Personnel Ligue
- Il doit assister le 08 juin prochain à un webinaire du CROS sur le dispositif de la « Carte Passerelle »
- Et bien sûr, il donne rendez-vous à tous le 19 juin pour l'A.G. de ligue qui se tiendra en distanciel.

#### I.2. Dossier Agence Nationale du Sport 2021

En préambule, Jean-Luc GUILLOT adresse tous ses remerciements à toute l'équipe (Bérengère Frédéric, Laure, Laurent, Patricia) qui a géré et préparé les dossiers en amont de la réunion du 12 mai qui a effectué la répartition des montants.

Finalement, sur 90 741€ attribués à Aura

- 53 841€, soit 59%, ont été répartis entre 30 Clubs (sur 34 demandes pour 48 en 2020)
- 36 900€ pour 6 Comités (8 en 2020) dont 4 pour 31 926€
- Pour le développement du sport féminin, action mise en avant par l'ANS, 7 500€ sont portés par les comités, 5000€ par la ligue et 10 332 € par les clubs.
- 25 clubs se sont positionnés sur le plan de relance avec un montant total de demande s'élevant à 70 380 €. Il est proposé à la commission nationale du PSF de leur attribuer 16 539 €, à 4 comités 10 000 € et la Ligue 6 500 €.
- Prochaine réunion le 10/06/21 pour étudier les bilans des actions 2020 des clubs et Comités

### I.3. Informations de la réunion de Conseil Fédéral des 28 et 29 mai

#### 1.3.1 Divers dispositifs de développement ont été présentés

Le PIC soit le Programme d'Inclusion par le Sport qui concerne les associations situées dans des QPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville). Sylvain FERRIERE indique qu'il s'est penché sur ce dossier pour le club de l'ASUL mais que les critères de participation sont particulièrement difficiles à réunir. Au niveau National seul Lille Métropole pour le TT a été retenu (Aura avait proposé une dizaine de clubs)

Le « Pass'Sport ». Pour mémoire, il s'applique aux jeunes de 6 à 18 ans bénéficiant de l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire) et aux handicapés de moins de 30 ans. Pour bénéficier de cette aide de 50 € qui sera versée directement au club, il faudra que l'association ouvre de préférence un compte asso. A noter que le dispositif sera actif sur toute la saison 2021-2022.

La Carte Passerelle nécessite que le club intéressé s'inscrive sur la plateforme « monclubpresdechezmoi » et accueille des jeunes licenciés dans les associations sportives scolaires. Le CNOSF à l'origine de cette action la définit ainsi :

*Favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club en offrant à tous les écoliers de CM1 et CM2 licenciés à l'USEP ou l'UGSEL, et les élèves de 6ème licenciés à l'UNSS ou à l'UGSEL la possibilité de tester différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Tout au long de l'année scolaire, les enfants vont avoir la possibilité de tester différents sports et clubs, gratuitement et sans nouvelle prise de licence, à raison de trois séances au maximum par club.*

Opération « faire vivre les jeux sur notre territoire ». Elle est envisagée comme un outil de relance car elle se met en place à la mi-juin et se conjuguera avec l'action « Été Ping » fédérale présentée ensuite.

Opération « Caravane Terre des jeux Ping tour 2024 ». Menée en partenariat avec le COJO (Comité d'Organisation des Jeux Olympiques), elle concernera 10 villes labélisées « terre de jeux » qui accueilleront un ping-tour.

Les conférences Régionales du Sport. Regroupant les divers acteurs du sport sur chaque territoire, il est important de les intégrer car elles auront entre autres pour objectif d'établir un Plan Sportif Territorial avec notamment un plan d'équipements sportifs.

#### 1.3.2 Direction Technique Nationale

- Le Parcours Performance Fédéral évoluera avec une demande de diminuer le nombre de joueurs listés en Pôles.
- Le nombre de CTS est passé de 35 en 2019 à 30 au 1/07/21
- L'Organigramme de la DTN devrait être publié au 1er juillet
- PSF : +4% de dossiers (526 et 320 pour dossiers plan de relance)

#### 1.3.3 Des modifications de règlements

La FFTT dépoussière ses statuts et règlements. Un nombre important de modifications qui portent sur le fonctionnement fédéral.

#### 1.3.4 Plan de relance fédéral 2021-2022

Les mesures suivantes sont prévues :

- Un soutien financier d'urgence sur demande pour les structures les plus en difficultés
- Des remboursements des parts fédérales 2020/21 des compétitions non-jouées : championnat, Critérium
- Des aides pour relancer l'activité de juin à septembre avec l'opération « Été Ping » qui va démarrer avec la reprise pour tous du 09 juin prochain. Pour rappel, cette opération a trois objectifs : faire jouer - promouvoir le ping - recruter dans les clubs. Gilbert CHAVEROT développera ce point dans sa présentation sur le plan de relance régional.
- Grâce au numérique, des aides pour simplifier le travail de gestion des bénévoles
- Aides financières sur la Communication
- Plan de transition numérique de la fédération ( avec le soutien ANS)

#### 1.3.5 Infos Diverses

- SPID 2 sera lancé en juillet. La réouverture pour la nouvelle saison devrait avoir lieu le 12 juillet. Il va falloir former les acteurs du TT à tous les niveaux : régional, départemental et local (clubs).
- Création d'une commission fédérale « JOP » (Jeux Olympiques et Paralympiques) qui travaillera sur les actions à mener avec le Comité d'Organisation des Jeux et le Comité National Olympique afin que le T.T. soit bien représenté. Chaque Ligue doit fournir un référent.

### I.4. Calendrier politique 2021-2022

- \* Réunions de Bureau : 3/09/21, 22/10/21, 11/03/22
- \* Réunions Conseil de Ligue : 2/10, 6/11, 29/01 et 7/05/22
- \* AG LAURA TT : 4/12/21 et 18/06/22
- \* AG FFTT 30/10/21 et 2-3/07/22

Jean-Luc GUILLOT précise que ce calendrier tient compte des réunions du Conseil Fédéral. Il ajoute que le placement de la première A.G. en décembre et non pas en septembre comme d'habitude permet de laisser les clubs assurer leur rentrée et donnera un peu de recul pour juger de la qualité du redémarrage et aussi de l'efficacité du plan de relance. Il ajoute que deux AG sont prévues, l'une pour l'approbation du budget prévisionnel et des tarifs et l'autre pour l'approbation des comptes.

Patricia CHANTEREAU souhaite savoir si les A.G. se tiendront en présentiel ou distanciel ?

Pour Jean-Luc GUILLOT, le recours au distanciel ne doit avoir lieu qu'en cas de contrainte car l'A.G. est le seul moment où l'on peut rencontrer les responsables de clubs et l'obligation de participation des clubs ne s'applique que sur une seule des deux A.G.

Christophe ROCHARD signale que le Comité Rhône-Lyon TT a prévu une compétition départementale sur le 04 décembre et qu'il faudra bien avertir les clubs qu'il est possible au délégué élu par l'AG du club peut donner un pouvoir à un licencié de l'association pour la représenter.

## II. Votes

### II.1. Tarif de saisine du jury d'appel – Sylvain FERRIERE

La fixation d'un tarif est nécessaire pour éviter que le jury soit chargé de demandes non valides. Rappelons que le chèque de caution est rendu si la demande est considérée comme recevable. Il est observé que s'agissant d'un droit ouvert à tout licencié, il ne faut pas non plus que cette obligation financière empêche le dépôt d'appels tout à fait justifiés.

**Par une voix contre, 5 abstentions et 10 pour le Conseil approuve l'application d'une caution de 150 € pour tout appel auprès du jury d'appel régional à compter de la saison 21-22.**

### II.2. Plan de relance Régional 21-22 – Gilbert CHAVEROT

En sachant que la Ligue ne facturera pas le championnat par équipes ni le critérium fédéral 2020-2021, le plan de relance régional s'appuie sur 3 mesures centrales

- Ristournes sur les licences 20/21 renouvelées en 21/22 : prise en charge de 100% de la part ligue sur les licences promotionnelles et 50% de la part ligue sur les licences traditionnelles. Soit une estimation du montant de la ristourne de 68 000€
- La déclinaison régionale de l'opération fédérale « Eté Ping ». Tout club inscrit à l'opération et qui mènera des actions référencées par la FFTT fera des cadeaux en fonction des actions menées. La ligue s'alignera sur les applicuera la même mesure quant à sa part. soit un coût estimé à 11 000€
- La gratuité totale sera appliquée pour toute nouvelle licence féminine prise en 21/22 soit une estimation de 21 000€

Pour évaluer le coût de ces mesures, Gilbert CHAVEROT s'est appuyé sur les hypothèses suivantes :

- 70% des licenciés promotionnels et 85% des licenciés traditionnels renouvelleront leur licence en 21/22
- 100 clubs (soit à peu près 1/3 de la ligue) s'inscriront à « Eté Ping » et réaliseront les 20 nouvelles licences promos et les 3 traditionnelles.
- Par sécurité, Gilbert CHAVEROT a considéré que toutes ces ristournes concerneraient des joueurs juniors-seniors-vétérans pour lesquels le coût est le plus élevé.
- Pour évaluer les nombres de licenciés il s'est plutôt appuyé sur les chiffres de la saison 2019/2020 qui a été moins perturbée dans ce domaine.

Il précise que les ristournes seront faites aux comités, charge à eux de faire le nécessaire auprès des clubs concernés. Un premier avoir sera fait avec le 3<sup>ème</sup> acompte et le solde en fin de saison.

Bien entendu, ce plan s'ajoute aux aides existantes qui s'appliqueront toujours en 21/22.

Ce plan de relance est soumis à l'approbation du Conseil

**A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve le plan de relance régional 2021/2022 estimé à une aide aux clubs et licenciés de 100 000€**

### II.3. Budget Prévisionnel 21-22 – Gilbert CHAVEROT

Gilbert CHAVEROT suit au plus près l'évolution de nos comptes et a évalué un résultat 2020/2021 provisoirement exceptionnel bénéficiaire pour un montant de 106 000 €.

Le budget prévisionnel 2021/2022 qui intègre les diverses décisions d'organisations et de fonctionnement approuvées lors des précédentes réunions de Conseil de Ligue, plus le plan de relance présenté au point précédent, prévoit un résultat déficitaire exceptionnel de 140 000 €.

Il est prévu d'utiliser le bénéfice 2020/2021 et de prendre la différence sur notre fonds de réserve. Gilbert CHAVEROT précise que cette démarche est tout à fait conforme et approuvée par le Commissaire aux Comptes qu'il a interrogé sur ce sujet.

Comme il se doit, ce budget est réalisé en prévoyant les dépenses à leur niveau maximum et les rentrées au minimum.

Ce budget prévisionnel est soumis à l'approbation du Conseil

**A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve le budget prévisionnel 2021/2022. Il sera donc communiqué aux clubs pour approbation à l'A.G. de ligue du 19 juin prochain.**

### II.4. Validation des Mérites Régionaux 2021

Daniel MAUPUY fait part des difficultés qu'il a rencontrées pour gérer ce domaine tout à fait nouveau pour lui. Il remercie Laure CHIORINO et Yolaine Moreau pour les aides apportées.

La liste des récipiendaires est présentée.

Jean-Luc GUILLOT indique qu'il a souhaité, en tant que président de l'ordre du mérite accéder à la double demande de médailles d'or formulée par le Comité de Drôme-Ardèche car il n'était pas possible de « départager » les deux demandes. Philippe DUCROZET regrette que le comité de Loire-Haute-Loire n'ait effectué aucune demande. En effet, le président de Loire Nord TT, Yannick BERTHIER, entrait tout à fait dans ce cadre et il doit quitter la région prochainement. Une médaille de bronze était tout à fait justifiée pour son investissement.

Jean-Luc GUILLOT demande que le comité de Loire-Haute-Loire fasse une demande en urgence pour ce cas particulier.

Il rappelle que les mérites régionaux sont destinés à des dirigeants et que les règlements fédéraux prévoient bien que tout dirigeant doit avoir une licence traditionnelle. Aucun mérite ne peut être attribué à un licencié promotionnel qui est par définition un pratiquant « loisir ».

La liste des récipiendaires est soumise à l'approbation du Conseil de Ligue.

**A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve la liste des médaillés régionaux 2021 (en annexe 1)**

## **II.5. Validation des cadres en arbitrage de la saison 20/21**

Les cadres ayant validé une formation en arbitrage doivent être validés par le Conseil de Ligue.

Nathalie PARAVY indique qu'en raison de la quasi-absence d'épreuves, bien peu de validations ont pu être effectuées cette saison. Elle ajoute que quelques pratiques vont avoir lieu sur le top 16 qui se déroulera les 12 et 13 juin prochains. Ils seront validés en cas de réussite lors d'une prochaine séance du Conseil de Ligue

Eric FRITSCH demande si les cadres validés recevront un diplôme lors de l'A.G. ?

Cette remise risquant d'être trop longue, Sylvain Ferrière propose que les diplômes soient adressés aux cadres et que la liste soit publiée lors de l'A.G.

Toutefois, il faut bien avertir les candidats ayant réussi qu'ils ne pourront officier qu'après leur validation par le Conseil de ligue, ce qui implique que les listes de cadres formés soient validées à chaque réunion du Conseil.

La liste des cadres d'arbitrage ayant validé leur formation cette saison est soumise à l'approbation du Conseil de Ligue.

**A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve la liste des cadres d'arbitrage 2021.**

## **II.6. Choix d'un partenaire**

La liste des partenaires a été adressée à tous les membres pour information. Toutefois, un choix a été réalisé par le secrétariat qui a réceptionné les demandes et les échantillons, sous contrôle de Sylvain FERRIERE, Jean-Luc GUILLOT et Gilbert CHAVEROT.

Il est apparu au fur et à mesure du déroulement de la recherche que nos besoins ne se cantonnent pas uniquement au côté pongiste et que nous utilisons aussi des produits plus « généralistes ». A partir de là, un choix est proposé :

- TTBS pour le « textile habillé » (vestes pour les dirigeants) et les récompenses.
- WENJA pour le matériel pongiste (tenues, raquettes, balles).

Cette proposition entraîne un débat au cours duquel sont précisés les points suivants :

- Si certains fournisseurs régionaux n'apparaissent pas dans le tableau, c'est tout simplement parce qu'ils n'ont pas répondu à nos sollicitations.
- Si les tarifs ont eu de l'importance, le côté qualité n'a pas été négligé et c'est justement ce qui nous a conduit à scinder l'appel en deux.
- Pour les réassorts, le problème est identique pour tous les fournisseurs car cela dépend de la politique de la marque.
- Le contrat est conclu pour la durée restant à courir du mandat.
- Le nombre de médailles est à réévaluer et il en va de même pour les raquettes dont il reste un stock important.
- Patricia CHANTEREAU rappelle que pour les équipes de ligue il convient de prévoir des tenues de deux couleurs pour pouvoir en changer si l'équipe adverse porte une tenue de couleur identique.
- Le lycée de COURNON se voit offrir un jeu de maillot sur lequel il portera les flocages spécifiques à la section. Cette action est faite au titre de la convention passée avec la ligue et toute autre section départementale peut bénéficier d'un tel support.
- Le choix de ces partenaires n'entraîne aucun problème de conflit d'intérêt.
- Concernant l'achat de kits d'arbitrage, il est précisé qu'il s'agit d'un matériel bien spécifique pour lequel appel sera fait à l'Union Nationale des Arbitres de Tennis de Table (UNATT).

A l'issue de ce débat le Conseil de Ligue est appelé à se prononcer sur le choix de partenaires.

**A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve le choix de partenaires.**

## **II.7. Charte d'utilisation du véhicule ligue**

Une charte d'utilisation du véhicule a été proposée. Elle prendra effet au 01 septembre avec la réception du véhicule.

Une remarque est faite sur le stationnement de référence à Bron alors que le siège de la ligue sera transféré à terme à Lyon Gerland. Ce point n'est-il pas à modifier ?

Effectivement, pour l'instant, la ligue dispose d'une place attribuée sur laquelle la voiture pourra rester en sécurité. Lorsque le siège sera vendu, une autre solution de stationnement sera à rechercher.

Le Conseil de Ligue est appelé à se prononcer sur la charte d'utilisation du véhicule.

**A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve le texte de charte d'utilisation du véhicule de la ligue.**

## **II.8. Proposition de la Commission Sportive de modification du critérium fédéral R1**

La commission sportive propose de modifier le découpage de la Régionale 1 du critérium fédéral en 3 secteurs au lieu de 2 actuellement.

Quelques points spécifiques (lettre et points à attribuer, responsable à trouver...) restent à régler au niveau de la commission sportive lors de sa prochaine réunion.

Le Conseil de Ligue est appelé à se prononcer sur cette nouvelle réglementation

**A l'unanimité, le Conseil de Ligue approuve le nouveau découpage de la R1 critérium fédéral proposé par la commission sportive pour la saison 21-22.**

### **III. Assemblée Générale du 19 juin 2021 – Sylvain FERRIERE**

L'AG du 19 juin est donc prévue en distanciel et les contacts ont été pris pour l'organisation des votes qui pourront être effectués à partir du jeudi. Une assistance sera mise en place par la société « votebyumanit » le vendredi de 9 à 18 H et le samedi matin. Donc, un club qui aurait des difficultés de connexion le jeudi soir pourra faire appel à l'assistance dans la journée du vendredi.

Les résultats des votes : modifications des statuts et RI, budget prévisionnel, approbation du compte rendu de l'AG de septembre 2020, seront connus à l'issue de l'AG car la fermeture sera faite avant la clôture de l'AG, au moment des questions diverses.

Concernant les questions diverses, Jean-Luc GUILLOT demande à Jean-Michel POULAT de bien vouloir préparer une intervention sur l'action fédérale « Eté ping ».

Il souligne également qu'en raison de l'adhésion de la ligue à l'association « Colosse aux Pieds d'Argile », des documents (affiches, dépliants) ont été réceptionnés au secrétariat qui en fera parvenir quelques exemplaires à chaque comité pour présentation lors de leur propre Assemblée Générale.

### **IV. Déménagement du secrétariat – Sylvain FERRIERE**

Une visite des locaux est prévue le 10 juin prochain. Gilbert CHAVEROT et Laure CHIORINO seront présents pour la récupération des badges d'entrée et prendre les consignes de fonctionnement.

Le déménagement du matériel informatique se fera le 01 juillet.

Il conviendra ensuite de voir pour la mise en vente du matériel restant à Bron.

### **V. Développement – Lydie COURAULT – Laurent LOUVEL**

#### **V.1. Point commission développement – Lydie COURAULT**

Le fonctionnement de la commission s'appuie sur 3 – 4 réunions annuelles. En 2021/2022, on restera sur une réunion globalement tous les deux mois, de préférence en fin d'après-midi (18 H30). Elle peut éventuellement accueillir des invités sur des sujets précis.

L'architecture des réunions sera la suivante

- Un tour sur les « actualités »
- Un temps sur les « outils » du développement
- Une discussion-échange sur la déclinaison des actions clubs-comités

La « feuille de route » 2021/2022 prévoit un certain nombre d'axes de travail avec notamment la mise en place de webinaires de formation à l'usage des dirigeants en relation avec Annie LE ROY, présidente de la CREF AURA.

Jean-Luc GUILLOT intervient pour signaler que la constitution d'une maquette projet club peut s'appuyer sur le modèle déjà existant sur le site fédéral. Il souligne le fait que les clubs doivent passer par la préparation d'un projet pour pouvoir intégrer le dispositif de subventions ANS.

Lydie COURAULT insiste sur deux points

- Les labels « terre de jeux » et « Paris 2024 » sont intéressants pour les clubs qui se lanceront dans l'opération fédérale « Eté Ping » dans l'optique de créer, ou entretenir, du lien avec leur municipalité.
- L'opération « Quartiers été 2021 » qui s'adresse plus particulièrement aux clubs situés en QPV est aussi intéressante pour obtenir des financements d'actions. Attention : il faut s'inscrire avant le 18 juin.

Elle conclut son intervention en posant la question : « si l'on s'inquiète très justement pour la reprise d'activité de nos joueurs, il est encore plus important de savoir si les dirigeants seront aussi de retour à la rentrée... ? »

#### **V.2. Point statistiques et reprise des clubs – Laurent LOUVEL**

Laurent LOUVEL fait le point sur les statistiques au 02 juin. Il fournit un tableau comparatif qui montre que le déficit de licences représente 34,5% par rapport à l'an passé avec des disparités géographiques. Le comité Rhône-Lyon TT accuse une très forte baisse de licences traditionnelles alors que pour les promotionnelles c'est le Comité Loire-Haute-Loire qui subit le plus gros choc.

Pour les promotionnelles, on peut encore espérer quelques prises de licences pour la tenue de PPP sur juin, mais pour les traditionnelles, il n'y a plus de possibilité d'amélioration en vue...

Il a également appelé des clubs et les cadres techniques des comités pour connaître leur situation et les perspectives qu'ils envisagent. Il s'est surtout penché sur les clubs ayant une convention de développement en cours avec la ligue.

Il en ressort un tableau finalement pas si noir que ça même si le chômage partiel est encore important. Les présidents de clubs lui ont indiqué que les jeunes sont revenus en grande majorité à la reprise (3 ont organisé un PPP qui a fort bien « marché ») et qu'ils sont dans l'expectative pour ce qui concerne les adultes. A voir donc dans quelques temps.

De ces entretiens, il est aussi ressorti qu'il n'y a pas de soucis financiers majeurs et que la préoccupation des responsables est bien de trouver de nouveaux adhérents à la rentrée.

Avec l'accord de Lydie COURAULT et Philippe DUCROZET la saison 2020/2021 est considérée comme « blanche » pour les conventions clubs, sauf bien sûr pour ceux ayant rempli les objectifs prévus qui seront récompensés en conséquence.

Christophe ROCHARD intervient pour signaler que le comité Rhône-Lyon TT fera bien de la communication sur l'opération « Eté ping » auprès des clubs, mais ne mènera pas d'action directe.

## VI. Lancement de SPID V2 – Sylvain FERRIERE

Aux diverses questions relatives à ce dossier, Jean-Michel POULAT, élu fédéral en charge de ce projet, apporte quelques réponses :

- Fermeture de SPID 1 le 30 juin et ouverture de SPID 2 le 12 juillet
- Une plateforme de saisie de licences sera ouverte durant cette période. Les licences créées seront réintégrées dans le club concerné lors de l'ouverture de SPID 2.
- Le point important est la mise en place de formations des responsables des ligues, des comités et des clubs. La FFTT mène actuellement des webinaires de formateurs et prépare des tutoriels sur des sujets précis. Un accompagnement est également prévu sous la forme de webinaires par thèmes après l'ouverture de SPID2 et aussi l'ouverture d'une adresse mail spécifique.
- Il est hautement probable que l'attribution des droits d'accès qui doit se faire en cascade de la FFTT jusqu'aux clubs entraînera une « bousculade » en juillet et aussi août.
- Les « bugs » éventuels pourront faire l'objet de demandes de corrections jusqu'au 15 octobre. Mais aucune demande d'évolution ne pourra être traitée d'ici-là. Les évolutions ultérieures feront l'objet d'une autre tranche de traitement avec la société qui a effectué le développement.

## VII. Qualifiés AURA aux championnats de France jeunes 2020

Les championnats de France jeunes 2020 qui n'ont pu avoir lieu cette année-là en raison de la pandémie vont se dérouler et la ligue AURA présente quelques solides espoirs de médaille. La liste figure sur le site.

A noter que pour les championnats de France 2021, ils auront lieu à l'automne 2021 et il semble que la FFTT soit à la recherche d'un lieu pour accueillir les minimes-juniors.

## VIII. Questions diverses.

### VIII.1. TOPS 16 benjamins-minimes

Cette épreuve organisée par la commission des jeunes se déroulera à La Roche/Foron le 12 juin pour les benjamins et le 13 pour les minimes.

Eric FRITSCH déplore le faible nombre d'arbitres recensés à ce jour. Il remercie Daniel MAUPUY qui s'est engagé à venir en amenant 4 arbitres. Ses frais de déplacement seront pris en charge au tarif de la ligue.

### VIII.2. Stages jeunes

Annie LE ROY fait part des difficultés qu'elle rencontre pour trouver des lieux d'accueil des stages jeunes de rentrée. Il va très probablement être nécessaire de dédoubler les stages. Un courrier d'information sera adressé aux parents prochainement.

### VIII.3. Retour sur réunion des commissions sportives régionales

Jean LACROIX indique qu'il a participé à une réunion fédérale des commissions sportives fédérales. Plusieurs propositions ont été faites qui seront présentées au prochain Conseil Fédéral pour validation.

Il s'agit de diminuer le classement minimum en N3 messieurs à 12, d'attribuer les organisations 21/22 aux clubs prévus en 20/21, d'autoriser l'homologation de tournois du 09 juin au 20 septembre. Bien entendu, toutes ces propositions ne pourront être appliquées que si le conseil fédéral les approuve.

A noter que la FFTT a prévu d'organiser la journée de constitutions des poules de championnat par équipes au 25 juillet, ce qui repousse celle du niveau régional à août...

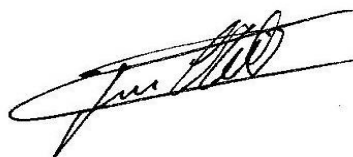
Séance levée à 13 H.40

Prochaine réunion de Conseil de Ligue en juillet

Le Secrétaire Général  
Sylvain FERRIERE



Le Président  
Jean-Luc GUILLOT



Annexe 1 : Liste des mérites régionaux approuvés par le Conseil de Ligue du 05 juin

**OR**

ARMAND Françoise  
DEVEAUX Pierre  
VIALLON Marc  
ZARMATI Jean Pierre

DROME ARDECHE  
PUY DE DOME  
RHONE  
DROME ARDECHE

**ARGENT**

APPELGREN Eric  
MARCHAND CHRISTIAN  
SOLER Pierre

RHONE  
PUY DE DOME  
DROME ARDECHE

**BRONZE**

BAPTISTA David  
BERTHIER YANNICK  
CARPENTIER Alain  
CHANTELOT Bernard  
COROMINIA Jean  
DELARBRE Yoann  
DIDIER Sabine  
DUPONT Christian  
FAGOT Aurélie  
LORCERIE Catherine  
MANEN Guillaume  
MONCHALIN Christian  
MORIN Christophe

PUY DE DOME  
LOIRE HAUTE LOIRE  
PUY DE DOME  
PUY DE DOME  
DROME ARDECHE  
DROME ARDECHE  
RHONE  
RHONE  
DROME ARDECHE  
PUY DE DOME  
DROME ARDECHE  
PUY DE DOME  
PUY DE DOME

Annexe 2 : Liste des AR et JA approuvés par le Conseil de Ligue du 05 juin

AR			JA1			JA2			JA3		
Licence	NOM prénom	Club	Licence	NOM prénom	Club	Licence	NOM prénom	Club	Licence	NOM prénom	Club
<b>CD01</b>											
<b>CD03</b>	39616	BERNICOT Alain			TT CUSSET						
<b>CD15</b>											
<b>CD26</b>	6013562 7677 71921 2619830 2618453 2619370	FAGOT Aurélie FIASCARO Alain GONZALEZ Michel LUZARDI Louna VASTEL Esteban VETTER Jamyson		6013562 71921	FAGOT Aurélie GONZALEZ Michel						
		TOURNON ERTT TOURNON ERTT TOURNON ERTT ROMANS ASPTT ROMANS ASPTT ROMANS ASPTT			TOURNON ERTT TOURNON ERTT						
<b>CD38</b>	3824165 3828349 3833642 3831029 3832984 3830401	FILLASTRE Dominique DUPORT-ROSAND Hugo MILON Owen PERRIN Augustin PERRIN Emmanuel TABARY Romain		3824165	FILLASTRE Dominique						
		US MEYRIEU TT SASSENAGE ST JEAN BOURNAY ST JEAN BOURNAY ST JEAN BOURNAY ST JEAN BOURNAY			US MEYRIEU TT						
<b>CD42</b>	4215373 4219048	LUBIN Bruno VEUILLET Philippe			TT VEAUCHE TT VEAUCHE						
<b>CD69</b>	6940991 6918579 6950054 308039	GUIDOT Yves DUFLOT Dimitri JAVAL Philippe MAILLARD Jocelyn			CORBAS TT MONQUI PONG STE FOY Charcot STE FOY Charcot						
<b>CD73</b>											
<b>CD74</b>	3316798 7415659 7415658 7413690	BONNIER Julien MARIE Emilie MARIE Jeremy VUARGNOZ Véronique			PING GAILLARD La Roche PRGTT La Roche PRGTT EVIAN SPORTS TT						